

COLLECTIF de COORDINATION pour la DEFENSE de la LIGNE SNCF  
AGEN-PERIGUEUX-PARIS  
Lieu - dit " Coquillou" 47500 FUMEL

Fumel le 10 octobre 2005

Jacques VALADIÉ  
Président du Collectif  
Tél /Fax : 05 53 71 51 27

Monsieur Michel DIEFENBACHER  
Président du Conseil Général  
du Lot-et-Garonne  
Hôtel Départemental  
47922 AGEN-Cedex 9

Objet : Concertation Ligne Grande Vitesse (LGV)

Monsieur le Président,

La presse nous apprend que l'Assemblée Départementale se réunit le 17 octobre prochain sur la thème d'un futur projet de Ligne à Grande Vitesse (L.G.V.) et qu'un débat aura lieu sur les quatre scénarios privilégiés par le maître d'ouvrage en ce qui concerne l'implantation d'une éventuelle nouvelle gare L.G.V. en Lot-et-Garonne .

Dans le cadre de la concertation voulu par les pouvoirs publics, nous nous étonnons, pour le regretter, que le Président du Conseil Général que vous êtes, n'invite pas, à titre consultatif, les associations d'usagers de notre département. Il aurait certainement été utile d'avoir leur avis. Dommage.

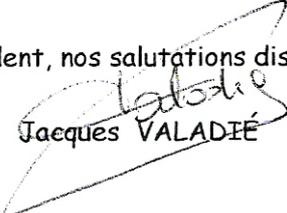
Le Collectif attire l'attention des élus sur l'impérieuse nécessité du maintien en connexion des dessertes rurales T.E.R. avec le réseau Grande Vitesse et Grandes lignes S.N.C.F. L'intérêt partagé de la L.G.V. implique la cohérence, la continuité et la complémentarité des modes ferroviaires.

En conséquence les usagers du bassin Villeneuvois (attendant toujours d'être raccordés au rail) et Fumémois, membres du collectif, prennent position pour le maintien des arrêts L.G.V. par la gare centrale actuelle d'AGEN, et pour la mise en place d'un T.G.V. pendulaire.

Dans tous les scénarios proposés à la concertation, nous constatons que les études n'ont jamais envisagé la possibilité d'un TGV pendulaire, qui serait, à notre avis, bien plus économe d'argent public et permettrait un gain de temps raisonnablement appréciable par rapport à aujourd'hui.

Le service public ferroviaire doit profiter au plus grand nombre, c'est tout simplement de l'intérêt général.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

  
Jacques VALADIÉ

Copies : Elus concernés